

# Etangs Nérac à Altenach et Saint Ulrich



**Objectif :** Restaurer un ensemble de cinq étangs piscicoles, de façon à développer un fonctionnement écologique autonome et durable du milieu, favorable à la biodiversité.

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil Général du Haut Rhin

**Montant des travaux :** 109 900 euros

**Plan de financement :** Conseil Général du Haut-Rhin : 100%

## Contexte :

Les étangs Nérac sont situés sur les communes d'Altenach et de Saint-Ulrich dans le Sundgau. Cette région est très propice aux étangs : on compte ainsi près de 800 ha d'étangs dans la vallée de la Largue. A l'origine créés pour l'élevage des carpes, beaucoup sont aujourd'hui devenus des étangs de pêche et de loisir. De par leur morphologie très peu diversifiée et leur taille restreinte, la plupart des étangs du Sundgau présentent une biodiversité extrêmement faible.

Les étangs Nérac faisaient plutôt exception à cette règle. Datant du XVII<sup>ème</sup> siècle, cet ensemble de 5 étangs, d'une vingtaine d'hectares environ, constitue un milieu de transition entre la forêt de hêtres et les champs cultivés. Exploités jusque dans les années 70, ils furent ensuite cédés au Conseil Général du Haut-Rhin au début des années 1990. Leur taille et l'absence d'entretien pendant plusieurs années leur ont permis d'évoluer vers une plus grande naturalité, malgré leur morphologie typique d'étangs de pêche du Sundgau. Ainsi, leurs berges abruptes ne permettaient que l'installation d'un mince rideau de végétation rivulaire. Seul l'étang n°4 possédait une roselière importante. De plus, les niveaux d'eau constants et la très faible diversité d'habitats n'étaient pas propices à l'exploitation des étangs par une faune variée.

Les suivis ornithologiques réalisés sur ce site ont cependant démontré que plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux utilisent les étangs Nérac, soit pour y nicher, soit pour des haltes migratoires. Des espèces rares

pour l'Alsace, telles que la Rémiz penduline, le Balbuzard pêcheur, le Busard Saint Martin ou la Grue cendrées y ont été observées. De plus, leur situation entre lisière de forêt et openfield leur donnait un potentiel important d'accueil de la biodiversité.

### **Enjeux et Objectifs :**

Un programme de restauration a été lancé en 2003 par le Conseil Général du Haut-Rhin, afin de rétablir une dynamique naturelle, favorisant le retour de la biodiversité (en diversifiant au maximum des habitats présents, et donc la faune et la flore qu'ils abritent) et une meilleure fonctionnalité du site (en limitant les arrivées de substances polluantes dans les étangs, grâce à l'action de la végétation et à la création de zones tampons).



*Vue sur l'un des étangs avant les travaux de restauration*

### **Actions et travaux réalisés :**

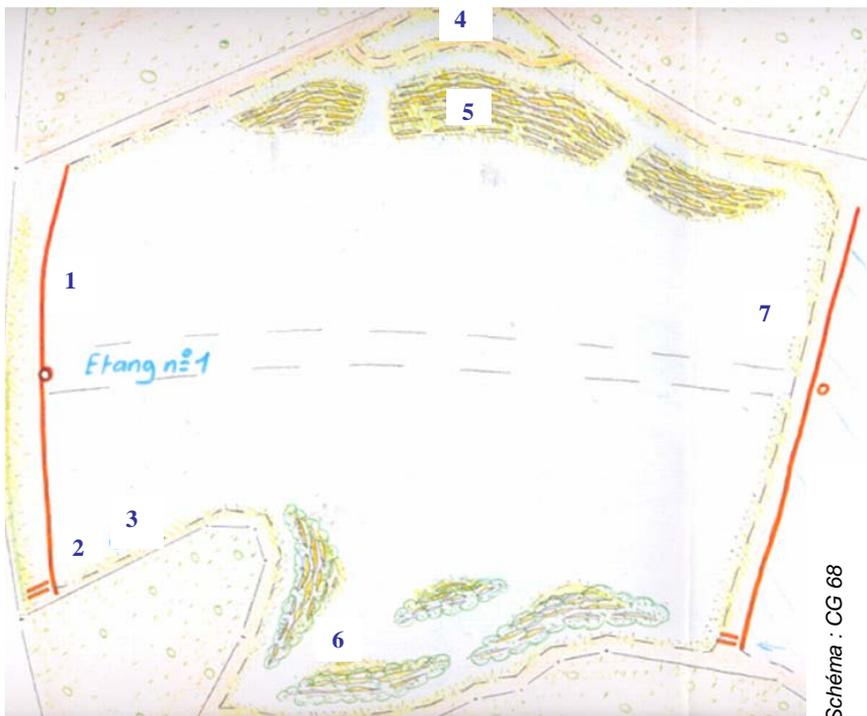
Le Conseil Général du Haut-Rhin a donc mis en place un vaste programme de restauration des étangs Nérac, avec pour objectif d'accroître de manière significative leur biodiversité, en modifiant une partie de leur morphologie et en mettant en place des ouvrages de gestion des niveaux d'eau.

Les travaux ont commencé au printemps 2003 et se sont poursuivis en 2004. Ils ont permis la renaturation de deux étangs sur les cinq. Une seconde tranche de travaux a été engagée début 2006, visant à renaturer deux autres étangs.

Les aménagements ont consisté en :

- la modification de la morphologie du premier étang par :
  - o la création de hauts-fonds et d'îlots pour le développement des roselières,
  - o la création de hauts-fonds et d'îlots pour le développement de saulaies arbustives,
  - o le renforcement des pieds de digue et le reprofilage des berges en pente douce,
  - o l'aménagement de mares à amphibiens en bordure de l'étang,
  - o le colmatage des fuites de la digue.
  
- la modification de la morphologie du second étang par reprofilage de la berge de la digue en pente douce,
  
- le remplacement des déversoirs hors d'usage par l'aménagement de déversoirs réglables, entre les étangs 1 et 2, 2 et 3 et 3 et 4.

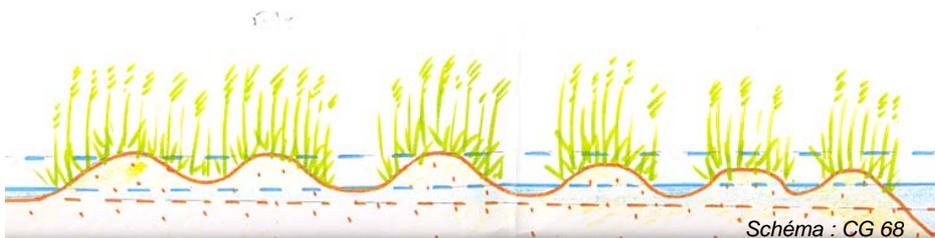
Exemple de travaux de restauration : l'étang n°1



- 1- Réfection de la digue
- 2- Aménagement d'un déversoir réglable
- 3- Colmatage de fuites
- 4- Aménagement de mares de reproduction pour les amphibiens
- 5- Création de hauts-fonds et d'îlots pour le développement de roselières
- 6- Création de hauts-fonds et d'îlots pour le développement de saulaies arbustives
- 7- Renforcement du pied de digue

Plan des travaux réalisés sur l'étang n°1

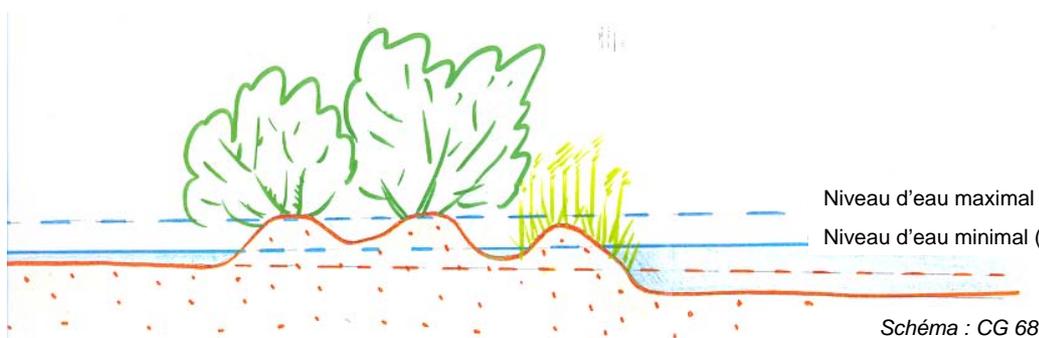
Schéma : CG 68



Niveau d'eau maximal (printemps)  
Niveau d'eau minimal (été)

Schéma : CG 68

Diversification de la morphologie : hauts-fonds réalisés pour le développement des roselières



Niveau d'eau maximal (printemps)  
Niveau d'eau minimal (été)

Schéma : CG 68

Diversification de la morphologie : îlots et hauts-fonds réalisés pour le développement des roselières et des saulaies arbustives

La diversification des berges, grâce à la création d'îlots et de hauts fonds permettront une épuration des eaux par la végétation qui s'y installera (roselières, saulaies, ...). Ces habitats pourront aussi servir de caches et de supports de ponte pour la faune piscicole.

De même, les mares créées en bordure des étangs pourront accueillir les amphibiens, tout en les protégeant de la prédation des populations piscicoles. De plus, ces milieux, tout comme les zones végétalisées sur les berges, permettront une filtration et une absorption des polluants et des matières en suspension, en provenance des cultures situées sur en bassin versant (et même très proches des étangs sur certaines zones), limitant ainsi la pollution des étangs.



*Exemple de diversification de la morphologie : création de hauts fonds et d'îlots sur l'étang n°2*



*Zone de filtration créée en bordure de l'étang n°2 (la couleur de l'eau atteste de l'arrivée pendant les périodes pluvieuses de matières en suspension. Cette zone permet de stocker ces matières et de filtrer l'eau avant son passage dans l'étang)*



*Etang n°5, n'ayant pas fait l'objet de travaux. (morphologie caractéristique des étangs de Sundgau).*

### **Réalisation et résultats :**

Les travaux visant à renaturer les deux premiers étangs ont été réalisés courant 2003 et 2004 pour un montant de 109 900 euros, entièrement supporté par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Des travaux ont récemment débuté sur deux autres étangs.

Un plan de gestion de ces étangs devrait être rédigé assez rapidement.

### **Contacts :**

Conseil Général du Haut-Rhin, service Agriculture et Environnement